

Fiche d'inscription à l'école maternelle

Année scolaire 2024-2025

Cadre réservé à la collectivité			
Dossier d'inscription réceptionné le : (date et cachet)		Ecole d'affection attribuée par la commission	

<i>L'enfant</i>			
Prénom		NOM	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Département de naissance		Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin
Mode(s) de garde	☐ Parent(s) ☐ Grands-Parents ☐ Assistante maternelle ☐ Demande d'inscription périscolaire (1)		
Si assistante maternelle ou grands-parents, nom(s) et adresse du lieu où sera gardé l'enfant			
Niveau	☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section	Inscription en bilingue allemand ?	☐ Oui ☐ Non
Dernière école fréquentée (si arrivée à partir de la moyenne section)		Date prévue d'arrivée dans l'école (si arrivée en cours d'année 2024-2025)	

(1) Pour toute demande d'inscription périscolaire, merci de vous adresser au guichet unique de la Communauté de Communes de Sélestat : 03 88 58 01 75 - guichetunique@cc-selestat.fr

<i>La fratrie</i>		
Prénom / NOM	Date de naissance	Etablissement scolaire fréquenté

Les parents (ou responsables légaux)

La mère ou le responsable légal 1		Le père ou le responsable légal 2	
Civilité			
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
Ville			
N° de portable			
Mail			
Profession			
Autorité parentale	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Pacsés ☐ Mariés ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuve/Veuf		
Si les parents vivent séparément	☐ L'enfant vit en alternance chez les deux parents ☐ L'enfant vit chez sa maman ou responsable légal(e) 1 ☐ L'enfant vit chez son papa ou responsable légal(e) 2		
Enfant placé(e) en famille d'accueil ? Si oui : Prénom, NOM et adresse de l'assistant(e) familial(e)			
Date(s) et signatures <u>des deux parents ou responsables légaux</u>			

IMPORTANT :

L'affectation de votre enfant à l'Ecole Maternelle des Bains ou du Hahnenberg sera décidée après la réunion de la Commission d'Affectation qui se réunira courant du deuxième trimestre 2024.

Cette commission tient compte de différents éléments :

- adresse des parents,
- adresse du mode de garde,
- fratrie,
- effectifs dans les écoles.